

Formation Max 8 – initiation



Objectifs pédagogiques

L'objectif de cette formation est de faire découvrir les possibilités offertes par Max, un environnement de programmation dédié aux applications audiovisuelles en temps réel. L'angle de cette formation sera de développer l'autonomie des participants afin qu'ils puissent rapidement utiliser Max dans leur vie professionnelle.

Un accent particulier sera mis sur le développement de plug-ins pour Ableton Live (M4L) et Logelloop (LFX & SFX).

Publics concernés

Cette formation s'adresse aux ingénieurs du son, aux artistes musiciens ou plasticiens du son ou de la vidéo. Elle concerne ceux qui s'intéressent au traitement du son ou de l'image en temps réel et/ou à ceux qui souhaitent fabriquer leurs propres plug-ins pour Logelloop ou Ableton Live.

Pré-requis

Il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, une culture et une maîtrise avérée de la pratique musicale.

Programme

Lundi : Découverte de l'environnement Max

- installation du logiciel
- prise en main
- utilisation de la documentation

Mardi : Découverte de la partie audio (MSP)

Les participants apprendront à manipuler le son avec Max (lecture de fichiers sonores, traitement du signal, etc.).

Mercredi : Intégration des matchs Max dans Logelloop ou Ableton Live

Judi : Approche de la vidéo avec Jitter

Vendredi : Travail personnel et apprentissage de fonctions plus complexes de Max

Effectif maximum

10 stagiaires

Dates / heures

Du 22 au 26 février 2020 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Durée de la formation

35 heures.

Coût de la formation et CGV :

Frais pédagogiques 1225 €.

Adhésion Fur Ha Foll 10€ / frais hébergement & repas en sus.

Les stagiaires peuvent bénéficier d'une prise en charge AFDAS (ou autre OPCA).

L'ordre des inscriptions se fait par ordre d'arrivée, dans la mesure où le stagiaire dispose des pré-requis et s'engage à être disponible sur toute la durée du stage.

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Le présent contrat pourra être résilié en cas de commun accord entre les deux parties. Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle sera résilié et seules les prestations effectivement dispensées seront dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. La non-réalisation de la prestation de la formation, imputable à l'organisme de formation, entraînera automatiquement le remboursement de la formation.

Formateur

Philippe Ollivier est artiste et concepteur du logiciel Logelloop. Il est intervenant professionnel pour le Master 2 "Images et Son" à L'Université de Bretagne Occidentale de Brest. Il y enseigne la programmation Max ainsi que la spatialisation du son dans le spectacle vivant.

Moyens techniques :

Les participants sont invités à venir avec leur ordinateur.

Une salle pour les cours magistraux ainsi que de quoi répartir l'ensemble des stagiaires par deux dans différents endroits du centre de formation pour les expériences personnelles.

Nous pouvons, au besoin, fournir les équipements manquants.

Lieu d'accueil

Le Logelloù, Centre d'exploration et de création artistique

2, rue de Pen Crec'h 22710 Penvénan

administration@logellou.com

www.logellou.com

07 81 47 88 15